**Historique du 1er mai**

Qu’elle soit interdite où fériée, cette journée de luttes interna­tionale puise son origine dans l'histoire du mouvement anar­chiste, ce qui, au-delà des sim­ples revendications, lui confère une véritable quête d'émancipa­tion et de liberté.

Le samedi 1er mai 1886, à Chicago : cette date fixée par les syndicats amé­ricains et le journal anarchiste "The Alarm" afin d'organiser un mouvement revendicatif pour la journée de 8 heu­res, aura des conséquences inattendues pour la classe ouvrière internationale. La grève, suivie par 340 000 salariés, paralyse près de 12 000 usines à tra­vers les USA. Le mouvement se pour­suit les jours suivants; le 3 mai, à Chicago, un meeting se tient près des usines Mc Cormick.

Des affrontements ont lieu avec les "jaunes" et la police tire sur la foule, provoquant la mort de plusieurs ou­vriers. Le 4 mai, tout Chicago est en grève et un grand rassemblement est prévu à Haymarket dans la soirée. Alors que celui-ci se termine, la police charge les derniers manifestants. C'est à ce moment là qu'une bombe est jetée sur les policiers, qui ripostent en ti­rant. Le bilan se solde par une dou­zaine de morts, dont 7 policiers. Cela déclenche l'hystérie de la presse bour­geoise et la proclamation de la loi martiale. La police arrête 8 anarchis­tes, dont deux seulement étaient pré­sents au moment de l'explosion. Mais qu'importe leur innocence; un procès, commencé le 21 juin 1886, en condamne 5 à mort; malgré l'agitation internationale, ils seront pendus le 11 novembre, sauf Lingg qui se suicidera la veille, dans sa cellule.

Trois ans plus tard, en 1889, le congrès de l'Internationale Socialiste réuni à Paris décidera de consacrer chaque année la date du 1er mai : journée de lutte à travers le monde.

Le "1er mai" sera d'abord récupéré par la révolution bolchevique, puis par les nazis, et enfin par le régime de Vichy qui le transformera en "Fête du tra­vail", sans jamais réussir totalement à lui enlever son origine libertaire.

Le 1er mai 1890, à Vienne (départe­ment de l'Isère), la population ouvrière répondant à l'appel des anarchistes Louise Michel, EugèneThennevin, et Pierre Martin descend dans les rues pour inciter ceux qui travaillent à se mettre en grève. Le cortège arborant drapeaux rouges et drapeaux noirs et chantant "la Carmagnole" ne tarde pas à se heurter aux "forces de l'ordre". Des barricades sont érigées, l'usine d'un patron du textile est pillée, mais les meneurs sont arrêtés. Des grèves spontanées se poursuivront durant une semaine.

De nombreux 1er mai seront marqués par des événements tragiques, comme à Fourmie (France) en 1891, où l'ar­mée tira sur la foule, faisant 10 morts parmi les manifestants.

Le 1er mai 1907, à Paris, durant la manifestation, l'anarchiste russe Jacob LAW, né à Balta en 1887, tire 5 coups de revolver du haut de l'impériale d'un autobus sur les cuirassiers. Arrêté, il sera condamné à 15 ans de bagne en Guyane, d'où il sera libéré le 10 mai 1924. Toujours anarchiste, il publiera, en 1926, ses souvenirs : "Dix-huit ans de bagne".

Le 1er mai 1936, Espagne, sortie du premier numéro de la revue culturelle et de documentation sociale : "Muje­res Libres", organe et porte-parole des militantes anarchistes féminines espa­gnoles et de leur mouvement d'éman­cipation M.M.LL.

La revue, née deux mois avant que n'éclate la révolution, s'imposera rapi­dement par la qualité de ses textes et l'esprit révolutionnaire qui l'animera jusqu'en octobre 1938, avant que la défaite ne contraigne les militantes à la mort ou à l'exil.

Le 1er mai 1968, à Paris. Lors de la traditionnelle manifestation, des ba­garres éclatent autour du drapeau noir lorsque des communistes tentent d'ex­clure les anarchistes du cortège.

Le 1er mai 1990, à Paris, la station de métro "Stalingrad" est rebaptisée "Commune de Kronstadt" par le groupe libertaire Commune de Paris." S'il y a faillite des idéologies, ce n'est pas le cas de nos idéaux reposant sur la liberté de chacun, l'égalité pour tous, l'entr'aide et le fédéralisme auto­gestionnaire."

**Quelques jalons**

**Les «trois huit»**

Ainsi s’appelle l’organe officiel d’organisation de la manifestation internationale du 1er Mai. Dans son édition de 1895, Jules Guesde expli­que ce qu’il faut entendre par ce qu’il appelle le jour social de huit heures: «Ce que nous revendiquons, c’est une loi qui interdise de faire travailler plus de huit heures par jour.» Autrement dit, huit heures de travail, huit heures de repos et huit heures pour s’instruire et cultiver son corps.

**Le décret du 2 mars 1848**

Parce qu’«un travail manuel trop pro­longé non seulement ruine la santé mais en l’empêchant de cultiver son intelligence porte atteinte à la dignité de l’homme», la IIe République par voie de décret réduit d’une heure la journée de travail. Elle passe à dix heures à Paris et à onze heures en pro­vince.

Sous la pression du patronat ce décret est abrogé quelques mois plus tard, soit le 9septembre 1848.

**1868 : les huit heures aux États-Unis**

Le gouvernement américain accorde, en 1868, la journée de huit heures à tous les journaliers, ouvriers, artisans, employés par l’administration fédé­rale.

**1884 : congrès de l’American Federation of Labor**

A l’occasion du IVe congrès de l’American Federation of Labor qui se tient à Chicago en 1884, pour la pre­mière fois dans l’histoire du mouve­ment ouvrier est lancée l’idée d’organiser une manifestation un 1er mai afin d’aboutir à la journée de huit heures. Les congressistes de l’époque ambitionnent d’atteindre leur objectif le 1er mai 1886.

**1886 : la grève de Chicago**

Le 1er mai à Chicago éclate une grève. Elle sera suivie le 3 mai d’une mani­festation des grévistes qui sera vio­lemment réprimée par la police. Le bilan officiel des victimes sera de 6 morts et 50 blessés. Le lendemain au cours d’une grande manifestation de protestation une bombe est lancée contre les forces de police, lesquelles tirent sur la foule. Jamais le bilan exact des victimes ne sera communi­qué. En revanche des militants seront par la suite arrêtés, condamnés sans preuve et exécutés.

**1889 : le congrès de la IIe In­ternationale**

C’est à Paris l’année même du premier centenaire de la Révolution française que blanquistes et guesdistes tiennent au 42, rue Rochechouart, salle des Fantaisies parisiennes, le deuxième congrès de l’Internationale socialiste. Ce congrès décide qu’il sera«organisé une grande manifestation à date fixe de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en de­meure de réduire légalement à huit heures la journée de travail et d’appliquer les autres résolutions du congrès. Attendu qu’une semblable manifestation a été déjà décidée pour le 1er mai 1890 par l’Afl, dans son congrès de décembre1888 tenu à Saint Louis, cette date est adoptée pour la manifestation.»

**1891 : Fourmies**

Dans une petite ville du nord de la France, une manifestation pacifique se rend en cortège à la mairie. La troupe, équipée des tout nouveaux fusils Lebel et Chassepot d’une portée de tir supé­rieure à deux kilomètres, tire à bout portant sur la foule. Parmi les morts, huit victimes ont moins de vingt et un ans, dont la jeune ouvrière Marie Blondeau et un jeune conscrit du nom d’Edouard Giloteaux. Habillée de blanc et les bras couverts de fleurs, Marie Blondeau restera longtemps dans l’imagerie populaire comme une sorte de Vierge profane.

**1919 : le traité de Versailles**

La fin de la Première Guerre mondiale va sonner en deux temps l’avènement de la journée de huit heures. D’abord la loi du 23avril sur les huit heures est publiée au Journal officiel de la Répu­blique française le 25avril. Ensuite, le 22 juin est signé (pour la France par Georges Clemenceau, par le président Wilson pour les États-Unis et par Llyod George pour la Grande-Breta­gne) le traité de Versailles qui fixe dans son article247 «l’adoption de la journée de huit heures ou de la se­maine de quarante-huit heures comme but à atteindre partout où elle n’a pas encore été obtenue». La fin de la guerre est aussi l’occasion de mettre en place la SDN (Société des nations) ainsi que l’Organisation internationale du travail (OIT). Si la SDN a été rem­placée, depuis, par l’Onu, l’Oit, elle, a survécu au second conflit mondial.

Dès lors les manifestations du 1er Mai porteront d’autres revendications que la journée de huit heures tout en pour­suivant ce grand rêve prolétarien de l’époque: la société libérée du travail contraint.

En attendant que le droit à la paresse revendiqué par le gendre de Karl Marx soit établi, le mouvement ouvrier va partir à la conquête des congés payés.

**1926 : la revendication des congés payés**

C’est sans aucun doute à l’occasion du congrès que tient la Cgt en 1926 (une partie de ses membres est allée fonder la Cgt-Unitaire) qu’apparaît pour la première fois la revendication des congés payés pour tous les salariés (certaines professions les ont déjà obtenus). C’est également en 1926 que la Cgt prend position en faveur des assurances sociales. Une question qui n’avait rien de consensuel puisqu’à l’époque des syndicalistes étaient contre toute cotisation payée par les salariés.

**1929 : la montée des périls en Allemagne**

Dans l’histoire sociale et politique allemande ce 1er Mai 1929 restera marqué d’une pierre noire. Les mani­festations sont interdites à Berlin par le préfet Zoot Giebel. Les manifestants passent outre l’interdiction. La répres­sion sera sanglante. Elle fera trente-trois morts et deux cents blessés. La division entre les communistes et so­cialistes est à son comble.

**1936 : le 1er Mai du Front po­pulaire**

Dans l’histoire du 1er Mai l’année 1936 est certainement une des plus importantes. Plusieurs événements vont la marquer. D’abord dès le mois de mars se tient du 2 au 6 mars le congrès au cours duquel la Cgt se ré­unifie. Ensuite la manifestation du 1er Mai tombe deux jours avant les élec­tions législatives qui vont porter au pouvoir les forces politiques du Front populaire. Enfin après un mouvement de grève mémorable sont signés en juin les accords de Matignon qui léga­lisent la semaine de quarante heures, les congés payés ainsi que les conven­tions collectives. L’année suivante le 1er Mai 1937 aura lieu sans doute la plus grande manifestation jamais or­ganisée en France.

**1941 : la fête du Travail**

Si la notion de fête du Travail n’est pas une invention de la génération des années quarante puisqu’on trouve cette formule sous la plume de Jules Guesde dès 1890, c’est bien le gouvernement de Vichy qui fait du 1er Mai 1941, par la loi Belin, un jour chômé et payé. Le 1er Mai devient «la fête du Travail et de la concorde nationale». L’idée de légaliser cette journée de manifesta­tion internationale sera reprise à la Libération mais avec un tout autre but que la promotion de l’ordre corpora­tiste.

**1947 : journée chômée**

En avril 1947, sur proposition du dé­puté socialiste Daniel Mayer et avec l’accord du ministre du Travail, le communiste Ambroise Croizat, le 1er Mai devient dans toutes les entreprises publiques et privées un jour chômé et payé. Cependant le 1erMai ne sera pas assimilé à une fête légale.

**1954 : les manifestations sont interdites**

Alors que la guerre d’Indochine se termine pour les autorités françaises avec la partition du Vietnam, une autre guerre, une guerre sans nom com­mence en Algérie. Elle va durer huit ans.

Dès lors les manifestations seront interdites dans Paris. Celle du 1er Mai 1954 se transformera en un rassemblement sur la pelouse de Reuilly. Il faudra attendre quinze années c’est-à-dire 1968 pour qu’à l’initiative de la Cgt, à nouveau, le monde du travail se donne rendez-vous dans les rues de Paris pour défiler un 1er Mai. Le cor­tège partira de la République pour se rendre à la Bastille symbole des liber­tés recouvrées. Depuis, les cortèges du 1er Mai ont connu des fortunes diver­ses. La manifestation la plus impor­tante de l’après-mai 1968 fut proba­blement celle de 1975, qui fut prétexte à fêter la fin de la guerre de Vietnam.

Les illustrations proviennent de la bande dessinée de Phil Casoar et Sté­phane Callens: *Les aventures épatan­tes et véridiques de Benoît Broutchoux* (ed. Humeurs Noires & Centre Cultu­rel Libertaire de Lille)